Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 49 (1920)

Heft: 8

Artikel: La lecture

Autor: Dechamps, L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039120

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN PEDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 4 fr.; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 5 fr. — Le numéro : 25 ct. — Annonces : 40 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. le D^r Julien Favre, professeur à l'Ecole normale, Hauterive-Posieux. Les articles à insérer dans le N° du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent, et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois. Les travaux de la Partie pratique doivent être adressés à M. Firmin Barbey, inspecteur scolaire, à Fribourg.

Pour les annonces, écrire à M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

Le Bulletin pédagogique paraît le 1er et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.

SOMMAIRE. — La lecture. — La nouvelle loi sur les traitements (suite). — Billet de l'instituteur. — Partie pratique. — Triste exemple (vers). — Echos de la presse. — Bibliographie. — Chronique scolaire.

La lecture

Le livre est le grand véhicule de l'instruction. C'est aussi une source de délassement. Nos élèves, au sortir de l'école primaire, doivent donc être capables de lire et avoir le goût des bonnes lectures. Ils doivent pouvoir comprendre le texte d'un livre approprié à leur degré de culture, en juger le contenu et se l'assimiler, et cela d'eux-mêmes, de leur propre initiative. Apprendre à lire, c'est amener l'écolier à la possession sûre de cette capacité de comprendre et de profiter. De plus, comme on demande au livre une jouissance, il faut aussi apprendre à l'élève à jouir sainement de sa lecture.

Atteignons-nous ce but dans nos écoles? Il semble que non. Rares sont les jeunes gens qui, sortis de l'école primaire, savent s'instruire tout seuls au moyen d'un livre et s'assimiler le contenu d'une lecture. Interrogez-les; vous verrez quelle difficulté ils éprouvent à redire ce qu'ils viennent de lire. Plus rares encore sont ceux

qui sont capables de bien choisir une lecture et de la goûter. Les livres populaires sont souvent douteux de style, nuls de pensée et d'une moralité moindre encore. Ces lectures ne seraient peut-être pas si abondantes ni si insignifiantes si elles ne trouvaient pas un public disposé à s'en délecter. Nos écoles ne devraient-elles pas former le goût un peu mieux? Ne devrait-on pas tâcher de dégager des textes l'impression de beauté que peut et doit ressentir l'enfant d'une lecture à sa portée?

Dans nos leçons de lecture, trop souvent le morceau est tellement expliqué dans la préparation que les élèves en connaissent déjà le contenu avant de l'avoir lu. Sans doute, certaines explications sont nécessaires; mais n'allons pas trop loin. Il faut, avant tout, que l'élève soit mis en mesure de retrouver le contenu des mots et des phrases et de se l'approprier. L'enfant doit extraire ce contenu, y réfléchir, le juger, le travailler intellectuellement. Donc, un maître qui écarte toute difficulté, favorise la paresse de l'enfant. Il lui apprend sans doute des notions intéressantes, utiles; mais il ne réalise pas le but de la leçon de lecture. Car, ces notions, l'élève doit les trouver par son effort personnel, dans le texte proposé, sous la discrète direction du maître. Si on ne lui apprend pas cela, jamais plus tard il ne profitera de ses lectures.

On rencontre encore des maîtres qui comprennent l'enseignement attrayant dans son sens étroit. Appliquant leurs conceptions à la lecture, ils font lire presque continuellement des histoires curieuses et captivantes. Certes, l'enfant préfère ces histoires aux morceaux qui réclament un plus sérieux effort de pensée. Mais s'il ne lit que ces historiettes, plus tard il ne saura goûter d'autres lectures que les romans d'aventure ou les faits divers des journaux. Les procédés de lecture qui éloignent tout effort voulu, ne peuvent communiquer qu'un art de lire superficiel, rapide, stérile. La lecture est un art qui s'acquiert par le travail et l'effort. Sans doute, il faut rester à la portée de l'enfant, il faut éveiller son intérêt. Mais l'intérêt ne s'oppose nullement à l'effort. La lecture doit être d'abord un travail et elle ne doit devenir jouissance que par le plaisir éprouvé en apprenant du neuf, par l'enrichissement intellectuel et moral. La jouissance, l'élève l'aura quand il parviendra à saisir et à posséder le sens d'un texte peu attirant par lui-même. Quand un écolier saura de lui-même absorber le contenu d'un livre, quand il saura vouloir lire des ouvrages qui l'instruisent ou le soutiennent, quand il sera capable de choisir ses lectures de réconfort et de délassement, le maître pourra considérer sa tâche comme terminée.

A l'heure actuelle, toutes les idées et toutes les opinions sont jetées en pâture à la foule : religion, science, questions politiques et sociales, morale, tout est livré à la discussion des masses. Qu'on le veuille ou non, c'est un fait. L'éducateur doit y songer et apprendre à l'enfant à juger ce qu'il lit. Le contenu d'un journal a beau être

un tissu de sottises, du moment que c'est imprimé on y croit. Il faut qu'un jeune homme soit habitué à vérifier ce qu'il lit au moyen de sa courte expérience. Cette expérience, il faut la fournir à nos élèves; il faut les nourrir d'une doctrine solide qui sera leur base pour juger les écrits. Il faut avant tout en faire des chrétiens, à la volonté solidement attachée au bien, il faut développer leur personnalité, leur conscience. Alors ils sauront gouverner leurs lectures, leurs yeux, leur imagination, leur raison; la lecture deviendra pour eux un puissant moyen de perfectionnement. Il faut donc former des hommes de conscience droite capables de résister aux sollicitations des livres mauvais comme à celles des passions mauvaises.

Que pourrait-on modifier dans nos méthodes ? 1º Ne transformons pas nos leçons de lecture en causeries géographiques ou historiques.

2º Il faudrait changer quelque peu l'esprit d'application de la méthode. Dans la vie, on ne se sert guère que de la lecture muette. En classe, c'est la lecture à haute voix qui est en usage; c'est nécessaire, car elle seule permet le contrôle de la compréhension du texte, la surveillance et la correction de la prononciation. Mais il ne faut pas que cette lecture à haute voix serve de préparation à la diction esthétique. Nos petits primaires ont rarement l'occasion de se faire entendre dans les salons. La lecture à haute voix doit servir principalement de préparation à la lecture intelligente et personnelle qui est celle de la vie.

3º Ce qu'il faudrait amplifier dans nos leçons de lecture, c'est le compte rendu de la lecture faite. Compte rendu partiel après chaque paragraphe lu, compte rendu global à la fin de la lecture. Habituons nos élèves à raconter librement ce qu'ils ont lu et prohibons, dans la mesure du possible, toute répétition servile et inintelligente. Exigeons un compte rendu exact, complet, ordonné, naturel et en langue correcte. Ne l'interrompons pas avant qu'il ait terminé.

4º Il serait bon d'échanger avec les élèves ses impressions, ses vues, ses appréciations sur le morceau. L'enfant apprendra ainsi à juger avec calme une lecture, à s'en imprégner si elle est acceptable, à résister à sa suggestion si elle doit être écartée. Insistons sur la morale. Dégageons-la du morceau; discutons-la quand elle est discutable, comme c'est le cas fréquent dans les fables de La Fontaine. Déterminons comment dans la vie pratique, morale ou religieuse, la lecture qu'on vient de faire peut être utilisée. Au lieu des inefficaces sentences qui concluent volontiers les leçons, une causerie plus intime tend à dégager les règles de conduite utilisables dans la vie personnelle ou la vie sociale de chacun. Pour réussir, il faut chez le maître du tact, de la conviction, de la délicatesse de cœur. L. Dechamps.

Bulletin des Ecoles primaires.